

Etat des lieux et évolution du trafic maritime
en Côte sous le Vent de la Guadeloupe 2005-2009



Depuis 2005, dans le cadre de ses suivis en mer sur les cétacés, l'Association Evasion Tropicale (AET) recense le nombre et le type de bateaux, afin d'évaluer l'évolution du trafic maritime en Côte sous le Vent de la Guadeloupe.

Ce rapport a été rédigé en décembre 2009 pour l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) dans le cadre de la synthèse des connaissances en vue de la mise en place du sanctuaire pour les mammifères marins aux Antilles françaises.

Le recueil de données a été pour partie soutenu par la DIREN Guadeloupe.

Toutes analyses et informations extraites de ce rapport doivent porter la mention des auteurs :

Caroline & Renato RINALDI
Association Evasion Tropicale (AET)

Sommaire

1- Contexte -----	Page 2
2- Méthodologie -----	Page 3
3- Effort mis en œuvre -----	Page 4
4- Données du trafic maritime -----	Page 5
5- Discussion -----	Page 8
6- Conclusion -----	Page 9
7- Bibliographie -----	Page 9
8- Liste des tableaux et figures -----	Page 9

Association Evasion Tropicale (AET)
Etude Recensement Protection Tortues marines & Cétacés
Courbaril 97125 Bouillante
evastropic@wanadoo.fr
0590 92 74 24 / 0690 57 19 44

1- Contexte

A l'instar de toutes les côtes à l'ouest des îles des Petites Antilles, la côte ouest (dite Côte sous le Vent) de la Guadeloupe est une zone de fréquentation des cétacés.

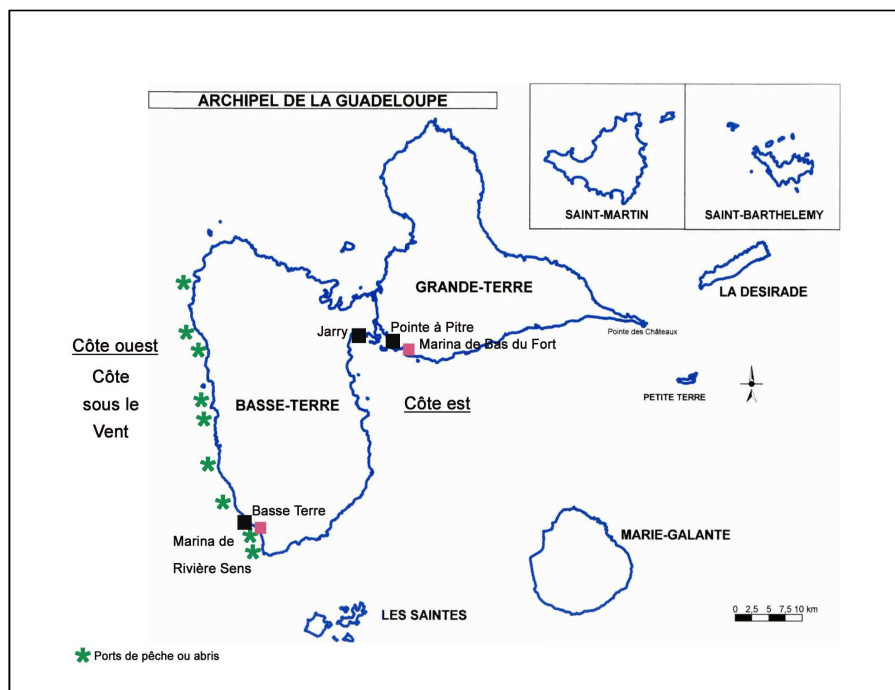
Si une grande diversité d'espèces a pu être constatée avec 22 espèces recensées, les densités restent faibles avec un taux élevé de ré observation de mêmes groupes et individus au fil du temps, pour le cachalot (*Physeter macrocephalus*) principalement, mais également pour plusieurs espèces de petits cétacés : orque naine (*Feresa attenuata*), grand dauphin (*Tursiops truncatus*), dauphin tacheté pantropical (*Stenella attenuata*), globicéphale tropical (*Globicephala macrorhynchus*), pseudorque (*Pseudorca crassidens*), dauphin de Fraser (*Lagenodelphis hosei*), Sténo (*Steno bredanensis*).

Il est primordial de pouvoir (I) définir les pressions pouvant s'exercer sur ces populations, (II) évaluer leur évolution et, si possible, (III) mesurer leur impact sur les animaux.

Contrairement à la Martinique, la Dominique, Ste Lucie, St Vincent et Grenade, le pôle économique de la Guadeloupe se situe sur la côte est (Pointe à Pitre, Jarry), limitant fortement le trafic lié aux activités portuaires en Côte sous le Vent.

Il n'existe pas de marina importante sur cette même côte, la principale se situant là encore côté est, aux abords de Pointe à Pitre. La marina de plaisance de Rivière Sens (capacité : 200 amarres) située au sud de la Basse Terre génère un trafic maritime de bateaux de plaisance à voile et à moteurs principalement dirigé vers les Saintes, comme l'a confirmée la campagne de survols aériens REMMOA menée par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) pour l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) en 2008 (Van Canneyt et al. 2008).

Cette marina accueille également des bateaux de pêche (saintoises et petites unités de pêche artisanale). Plusieurs petits ports de pêche (ou abris) sont également présents tout le long de la Côte sous le Vent . A titre indicatif, 123 marins pêcheurs professionnels ont été recensés pour l'année 2010 de Deshaies à Vieux Fort (nombre de bateaux ayant passé la visite annuelle au 30-11-2010 – données Direction des Affaires Maritimes Guadeloupe).



2- Méthodologie

A l'occasion des suivis en mer sur les cétacés, AET a initié en 2004 la prise de données environnementales (état de la mer, courants, météo) lors des stations d'écoute ou d'observation. La prise d'informations sur les bateaux observés à chaque prise de données environnementales y a été couplée à partir de 2005. Ces données de trafic maritime ne sont pas prises systématiquement à chaque station, mais de manière aléatoire.

Les bateaux observés à l'œil nu, à chaque prise de données environnementales, ont été classés en 4 catégories :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Saintoises Petites unités de pêche, pêche au gros professionnelles et de plaisance	Voiliers < 25 m	Grosses unités : Cargos, porte containers, yachts, bateaux de croisières à voiles ou moteurs, bateaux militaires (dont gendarmeries), douanes, caboteurs...	Bateaux faisant l'observation des cétacés au moment où ils ont été consignés : opérateurs, bateaux de recherche, plaisanciers, pêcheurs au gros...
Visibilité : 3, 4 miles nautique	Visibilité : 5, 7 miles nautique	Visibilité : 10 miles nautique	Visibilité : selon

Les bateaux de plaisance à moteurs ont été consignés en catégorie A quand ils étaient en activité de pêche. Sinon, en catégorie D, en observation de cétacés. Durant la période d'étude, ce type de bateaux n'a pas été recensé au large.

Nota : Toutes les données consignées font abstraction du bateau les consignants, majoritairement le bateau de recherche de l'association Tzigane VI, navire dédié au suivi des cétacés pratiquant l'observation qui serait catégorisé en type D. Les données ont également été acquises au premier trimestre 2008 à partir du bateau de l'opérateur, associé à AET jusqu'en juin 2009.

Toutes les données collectées ont été, quand nécessaire, rapportées à l'effort (= nombre de relevés effectués) pour être analysées et interprétées en nombre moyen de bateaux par relevé.

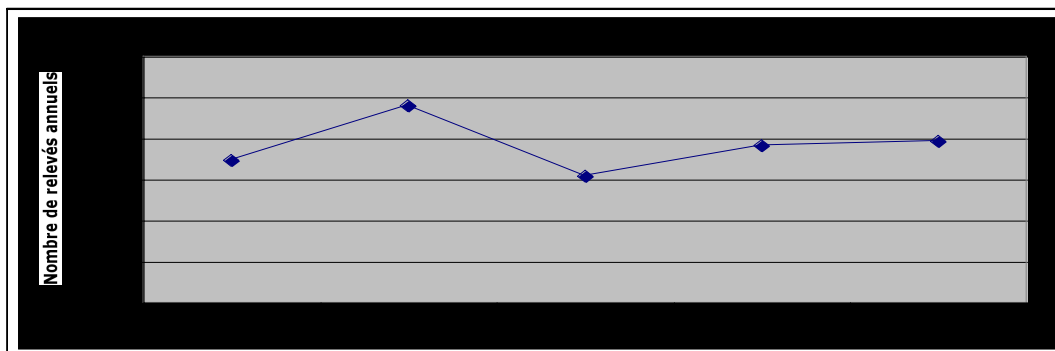
$\text{Nombre moyen de bateaux par relevé} = \frac{\text{nombre de bateaux observés sur la période}}{\text{nombre de relevés sur la période}}$

N'a pas été considéré ici le trafic aérien, noté depuis 2005 également. Il est essentiellement incrémenté du survol par l'avion des Douanes, généralement à faible altitude pour des raisons d'identification des navires inspectés.

Quelques passages (rares) d'ULMs ont été consignés ainsi que quelques hélicoptères, en lien avec des exercices militaires depuis des navires répertoriés dans cette étude. Ces exercices sont restés durant la période d'étude anecdotiques.

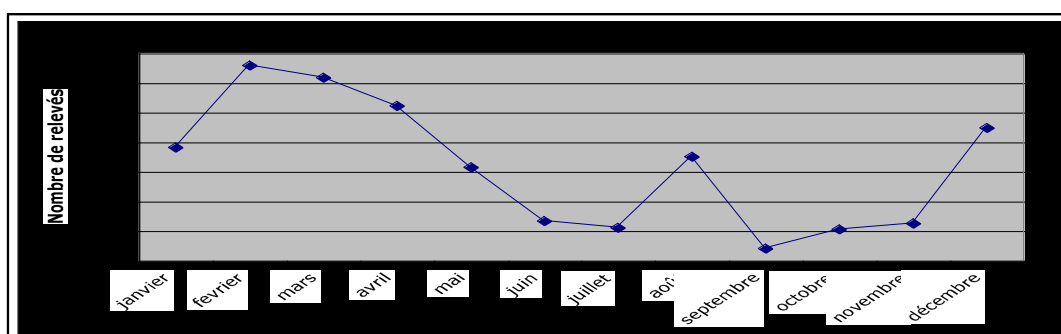
3- Effort mis en oeuvre

Figure IX-1 Nombre de relevés effectués de 2005 à 2009 :



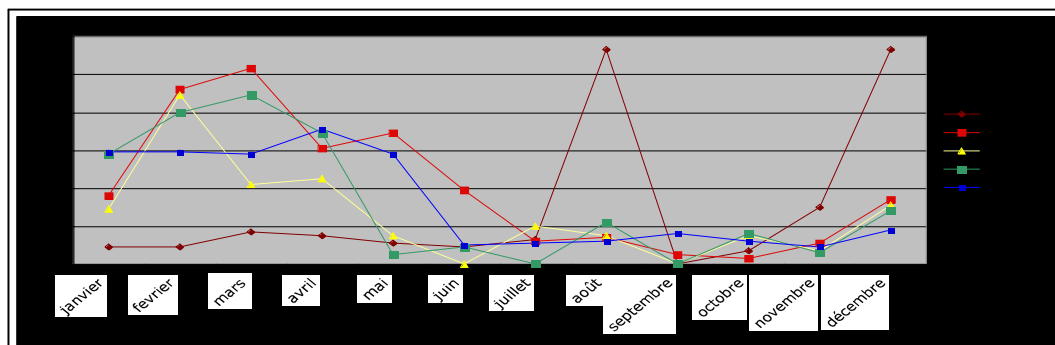
308 à 479 relevés ont été effectués chaque année.

Figure IX-2 Nombre de relevés mensuels effectués toutes années confondues :



Les relevés ont été globalement moins importants en juin, juillet, septembre, octobre et novembre.

Figure IX-3 Répartition mensuelle des relevés chaque année



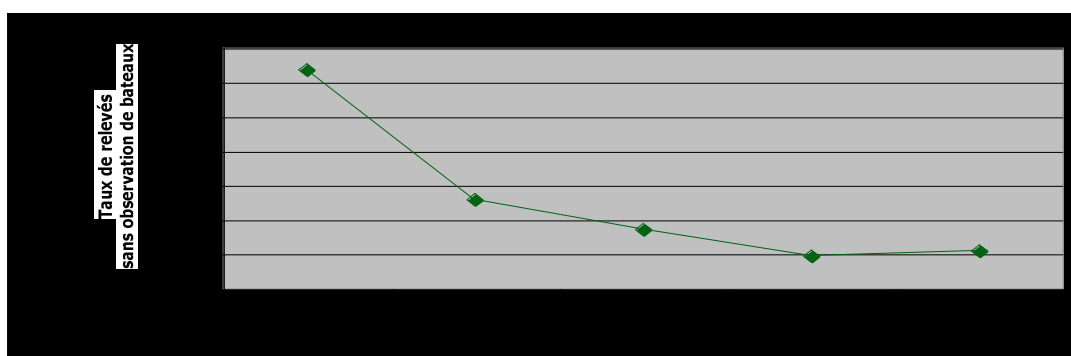
Les relevés ont été majoritairement effectués de décembre à avril (correspondant à la période touristique) avec plus de 20 relevés mensuels et de 0 à 20 relevés mensuels les autres mois de l'année. A noter en 2005, la majorité des relevés est effectuée en août et en décembre (et dans une moindre mesure en novembre), hors saison de carême et touristique.

4- Données du trafic maritime

Figure IX-4 Part des relevés avec et sans observation de bateaux :

Nombre total de relevés	Nombre de relevés sans observation de bateaux	Nombre de relevés avec observation de bateau(x)
1915	460 24%	1455 76%

Figure IX-5 Evolution dans le temps des relevés sans observation de bateaux :

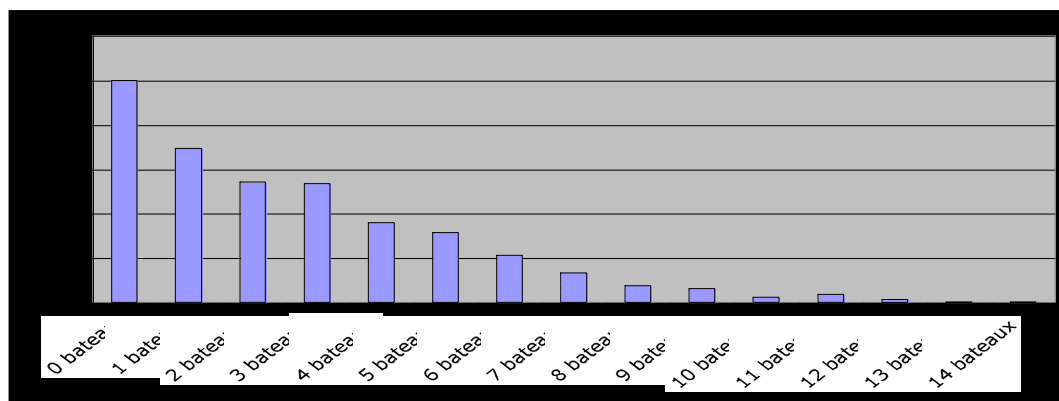


Une décroissance du taux annuel de relevés sans observation de bateau(x) est constatée au fil du temps .

Le fort taux de 2005 (64%) est à modérer, les données ayant été majoritairement acquises en août, novembre et décembre, hors carême / période touristique.

La baisse est stoppée en 2009 : les relevés sans observation de bateaux passent de 9 à 11%, ceci pouvant être lié au faible trafic maritime causé pendant les mois de février et mars 2009 (baisse de l'afflux touristique, difficultés d'approvisionnement en essence / gaz oil) du fait de la grève en Guadeloupe.

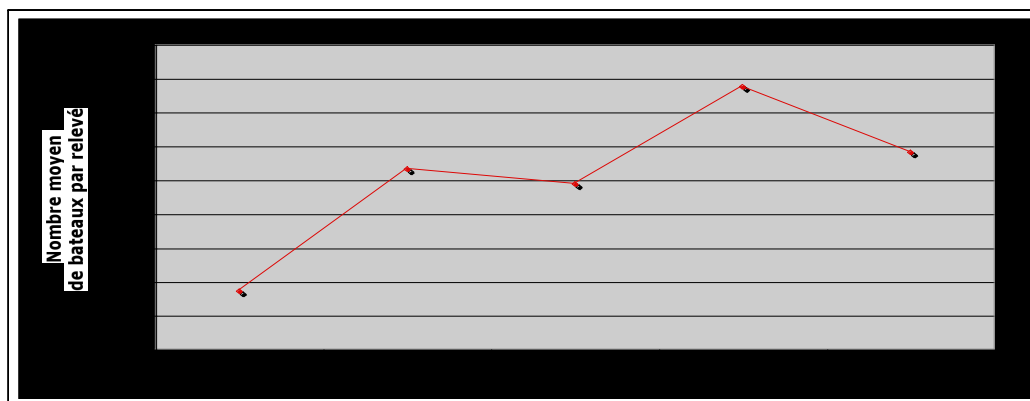
Figure IX-6 Répartition globale du nombre de bateaux observés toutes années et toutes catégories de bateaux confondues :



44% des relevés concernent l'observation de 1 à 3 bateaux.

22% des relevés concernent l'observation de 4 à 6 bateaux.

Figure IX-7 Evolution globale du trafic maritime au fil des années toutes catégories de bateaux confondues :

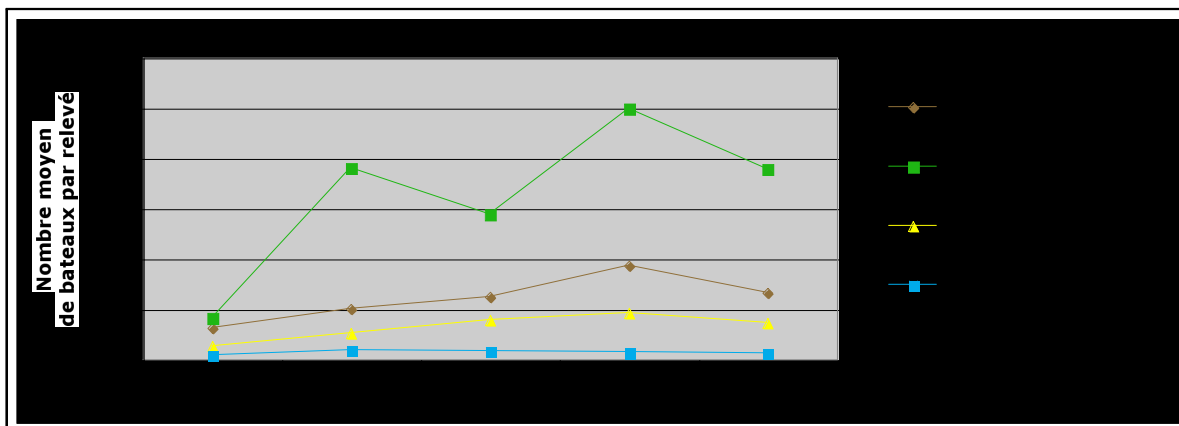


Le trafic maritime est globalement en augmentation depuis 2005.

La baisse de fréquentation en 2009 peut être une fois de plus liée à la grève de début d'année : baisse du tourisme, difficultés d'approvisionnement en essence / gaz oil en début d'année.

A noter que le trafic maritime en 2005 est certainement sous évalué, la majorité des relevés ayant été effectué en août, novembre et décembre, hors période touristique.

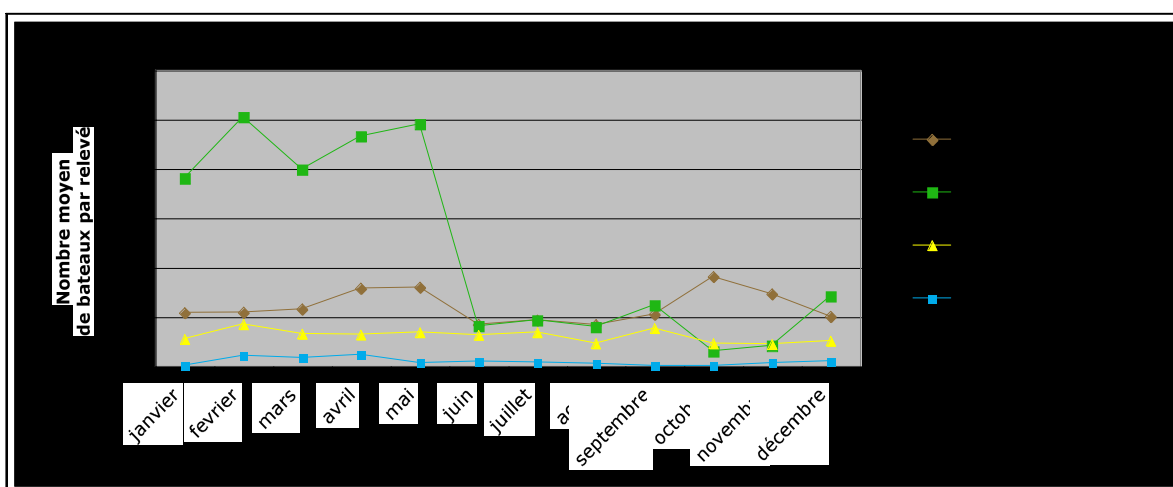
Figure IX-8 Evolution du trafic maritime au fil des années par catégorie de bateaux :



La plus forte augmentation du trafic maritime est constatée globalement pour la catégorie B / voiliers.

L'augmentation entre 2005 et 2006 est néanmoins à modérer, les relevés en période de carême / touristique ayant été faibles en 2005.

Figure IX-9 Saisonnalité de la fréquentation par catégorie de bateaux :



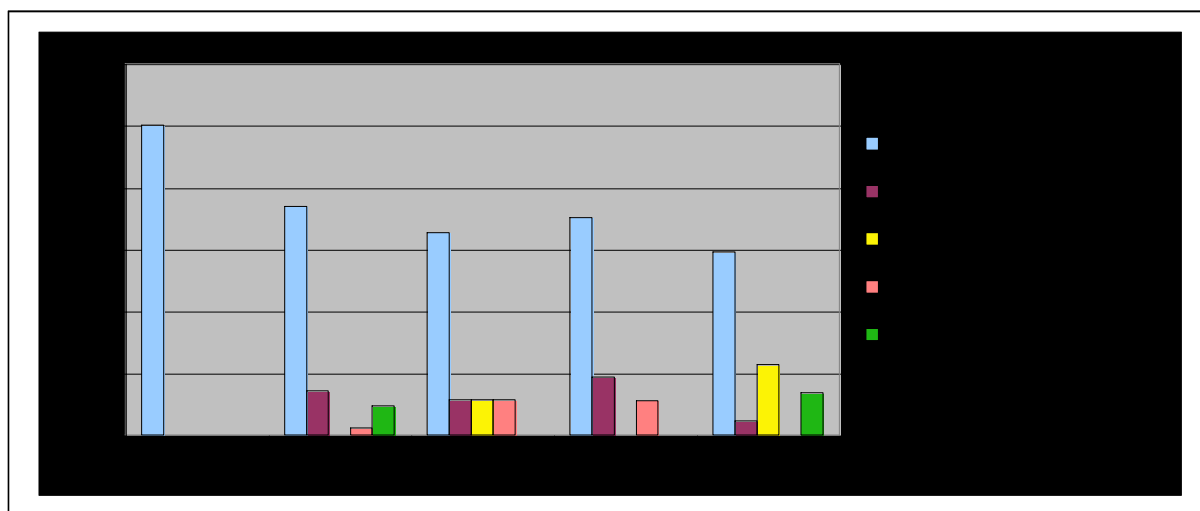
Une saisonnalité est constatée pour les bateaux de catégorie B / voiliers, avec un nombre moyen de bateaux entre 2 et 2,5 par relevé.

Une saisonnalité est constatée également pour la catégorie D, moins marquée au regard de la faiblesse de la fréquentation dans cette catégorie.

Pas de saisonnalité marquée par les catégories A / saintoises et pêche au gros et C / gros bateaux.

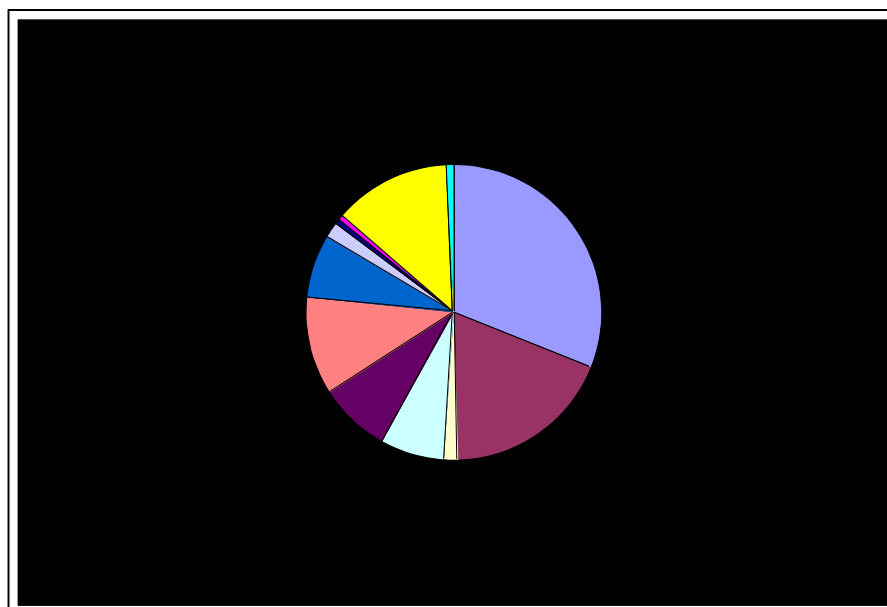
Une légère augmentation du nombre de bateaux est néanmoins constatée pour la catégorie A en avril, mai et octobre, novembre, pouvant être liée aux saisons de pêche à la dorade, au thazard et thon (?).

Figure IX-10 Répartition et évolution annuelle des bateaux de catégorie D / bateaux d'observation cétacés :



Aucun bateau autre que celui de l'opérateur régulier ou du navire d'AET n'a été consigné en 2005.

Figure IX-12 Analyse des bateaux de catégorie C / gros bateaux :



L'évolution dans le temps de la fréquentation des gros bateaux n'a pas pu être évaluée par type de bateaux (remorqueurs + barges, cargos etc...), la précision n'ayant pas été systématiquement consignée dans la base de données.

La figure ci-dessus ne prend en compte que les relevés où l'information a été notée.

Elle reste indicative et recense en premier lieu des différents types de bateaux dans la catégorie C observés et renseigne les grandes tendances de fréquentation selon ces différents types.

5- Discussion

L'effort a été homogène en terme de fréquence de relevés annuels (*fig. IX-1*). Les relevés ont été plus fréquents de décembre à mai de 2006 à 2009, correspondant aux périodes propices à la navigation (hors saison cyclonique), de présence plus diversifiée en cétacés (baleines à bosse...) et d'affluence touristique (*fig. IX-2,3*)

Le trafic maritime a augmenté (*fig. IX-7*) au fil des années, avec la diminution des relevés sans observation de bateau(x) (*fig. IX-4,5*). On peut noter néanmoins que ce trafic maritime reste mesuré, 44% des relevés concernant l'observation de 1 à 3 bateaux tous types confondus dans le même temps.

L'augmentation du trafic maritime est flagrante pour les bateaux de catégorie B / voiliers, particulièrement présents de janvier à mai, correspondant à la saison touristique et à la période propice à la navigation (hors saison cyclonique).

A noter que ces voiliers utilisent l'espace très littoral, le longeant généralement à moins de 3 miles des côtes. Son impact sur les cétacés est faible, la majorité des animaux se trouvant plus au large et les chances d'observation pour un néophyte faibles.

L'augmentation est également constatée pour les autres catégories, dans une plus faible mesure, avec une diminution de la fréquentation pour toutes les catégories en 2009, pouvant être attribuée à la grève de début d'année au moins pour les catégories A, B et D : difficultés de ravitaillement en gazoil et essence en février et mars, baisse du tourisme de plaisance et du tourisme en général en Guadeloupe le reste de l'année.

Si la fréquentation des bateaux observant les cétacés (catégorie D) reste faible, elle se diversifie néanmoins depuis 2006, avec l'apparition de l'observation par la plaisance, à des fins de suivis et d'un nouvel opérateur. Elle reste, pour la pêche au gros, une occasion opportuniste de combler une sortie sans poisson.

Cette étude a été l'occasion de recenser les différents types de gros bateaux (catégorie D) en Côte sous le Vent de la Guadeloupe. Leur fréquentation reste à ce jour mesurée.

6- Conclusion

Le trafic maritime en Côte sous le Vent reste faible en Guadeloupe, comparativement aux observations qui peuvent être faites en Dominique (comm. AET) et en Martinique (rapport campagne REMMOA) ou notamment les bateaux de plaisance sont beaucoup plus importants.

Ce trafic est néanmoins en augmentation.

Les cachalots étant connus pour leurs déplacements entre les îles, notamment entre la Guadeloupe, la Dominique et la Martinique, la gestion de ces pressions doit de fait être considérée à l'échelle régionale. Pour exemple, les mêmes cachalots, soumis à un trafic maritime restreint en Guadeloupe, rencontrent un trafic plus dense en baie de Fort de France en Martinique et le long de la Dominique.

Cette évaluation du trafic maritime initiée en Guadeloupe devrait être faite dans un cadre régional si l'on veut évaluer plus justement les pressions potentielles et/ou exercées sur les populations de cétacés dans la Région.

Evaluation et évolution du trafic maritime en Côte sous le Vent de la Guadeloupe 2005-2009 10
Rapport AET 2010 pour l'Agence des Aires Marines Protégées

7- Bibliographie

Van Canneyt O., Certain G., Doremus G., Ridoux V., Jeremie S., Rinaldi R., Watremez P. Distribution et abondance de la mégafaune marine dans les Antilles françaises / Campagne REMMOA – Antilles. Rapport final janvier 2009, 45 pages.

8- Liste des tableaux et figures